



0. L'assemblée est ouverte à 19h50

Le président Philippe Cottet salue et remercie la présence de

- Monsieur le député Jean-François Cachin
- La Société de développement de Lausanne-Jorat (SDLJ), Sylvain Gebhardt, Président

1. Liste de présence

La liste de présence circule.

Présents : 46 membres

Excusés : 8 membres - Merci à eux de s'être annoncés

2. Admissions-démissions

- Admissions :
GUISAN Antoine et Saskia
POUKASHANI Shirin et FAKHFOURI Vahid
COLLE David et Emmanuelle
JAQUES Antoine et Estelle
GIL Miriam et FERNANDEZ Cristian
MICHOUD Céline et ALBRECHT Walter
GEBHARD Fanny
FRANCEY Yann
- Démission : aucune
- Décès : aucun

3. Acceptation du P.V. de l'assemblée générale 2023

Le procès-verbal de l'assemblée générale 2023, que chaque membre a reçu, est accepté à l'unanimité.

4. Rapport d'activité du président

Le rapport du président concernant l'année 2023 est joint au présent procès-verbal.

Résumé de l'assainissement des eaux par Xavier Jobin.

Une étude confiée à un bureau spécialisé a été réalisée, et les frais ont été répartis entre les 18 communes concernées. L'ensemble du réseau, datant des années 1970, est désormais obsolète, ce qui rend les coûts de remise en état très élevés.

5. Présentation des comptes

La trésorière de la société, Mme Corinne Emery, commente les comptes 2023 et annonce un solde positif de **CHF 10.45** pour l'exercice 2023 et une fortune au 31 décembre 2023 de **CHF 8982.59**.

A fin 2023, La société compte 107 membres dont 23 individuels, 34 couples et 16 sociétés.

6. Rapport des vérificateurs.

Le rapport des vérificateurs des comptes est lu par Mme Pache qui propose d'approuver les comptes et de donner décharge au comité pour sa gestion.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

Les vérificateurs des comptes pour le prochain exercice seront Mme Maud Christen et M. Georges Baudat, ainsi qu'en qualité de suppléante Mme Claire-Lise Hafner.

7. Membres du comité 2023

L'assemblée donne à l'unanimité décharge au comité pour l'exercice 2023.

8. Élection du comité 2024

Les membres sortants sont élus par acclamation.

Le comité est ainsi composé de **Philippe Cottet** (Président), **Xavier Jobin** (Vice-président), **Christophe Grivel** (Secrétaire), **Corinne Emery** (trésorière), **Blaise Christen** et **Hervé Kaufmann**.

9. Divers et propositions individuelles

La Ville de Lausanne a informé chacun qu'il était possible de bénéficier d'une réduction sur la troisième zone Mobilis. Cependant, ces bons ne sont pas valides au départ de Vernand.

Mme Moeschler n'a pas répondu à cette question. Dans l'intervalle, Philippe Cottet a envoyé un courrier à M. Jemelin, directeur des grands projets chez TL, pour faire part de la situation. TL est désormais au courant du problème et travaille à une solution.

Concernant la gare de Romanel, M. Emery a écrit aux TL-LEB pour signaler la dangerosité des barrières au passage à niveau. TL-LEB n'a pas encore donné suite à cette requête.

L'état de la route au bas du Taulard nécessite des travaux d'assainissement, et les garde-corps aux abords de la rivière doivent être remplacés. Le projet de rénovation de la route est en cours dans le cadre d'une réfection globale. La SDLV va également envoyer un courrier, en particulier concernant les garde-corps.

Aucune autre question n'est soulevée, l'assemblée se termine à 20h30.

Pour le PV / Christophe Grivel, mai 2024

Rapport du Président 2023

Messieurs les municipaux de Romanel,
Monsieur le Député,
Chère Présidente de l'Union des Sociétés de développement de Lausanne
Chers amis de la Société de Développement de Lausanne-Jôrat,
Cher Membre,
Madame,
Monsieur,

Trois séances du comité ont été organisées en 2023 ; le 8 février pour l'organisation de notre Assemblée Générale qui s'est déroulée le 28 avril au Stand de Vernand et de la visite de la Pépinière Baudat qui s'est déroulée le 13 mai, puis le 21 août et le 20 novembre.

Votre comité a traité les points suivants durant l'année 2023.

Cours d'eau La Pétause et Le Lavaux et travaux de confortation de celles-ci, ainsi que la pollution récurrente du ruisseau Lavaux.

A chaque séance du comité en 2022, notre vice-président Xavier Jobin nous a informé de l'avancement de ce dossier, qui vu les coûts engagés, est devenu très complexe. Notre comité pense que la problématique va se résoudre à très long terme et, en conséquence, ce point apparaîtra encore longtemps dans mon rapport ou celui de mon successeur.

Traversée des Bois de Vernand et limitation de la vitesse.

Suite à l'intervention de notre membre, Monsieur Jean-Michel Martin lors de notre Assemblée Générale de 2020, les travaux pour une limitation à 30 Km/h ont été effectués dans la zone habitée, ceci d'entente entre la Direction Générale de la Mobilité et des Routes ainsi que de la Commune de Lausanne, ont été achevés à mi-décembre 2023. Un courrier de remerciement a été envoyé à Madame Florance Germond, conseillère municipale en charge des finances et de la mobilité, qui nous répond, je cite ; « *Un grand merci pour votre gentil retour, nous n'avons pas l'habitude des remerciements ; c'est d'autant plus apprécié* ».

Malheureusement la limitation à 60 km/h sur toute la longueur de la traversée du bois n'a pas trouvé grâce à la DGMR.

Visite de la Pépinières Baudat SA

Des flyers ont été imprimés et distribués par les membres du comité dans toutes les boîtes aux lettres de l'enclave de Vernand pour annoncer la visite qui a eu lieu le 13 mai par un bel après-midi. Il était important que cette manifestation soit ouverte également à des non-membres.

La Pépinières Baudat SA c'est 30 hectares de cultures, répartis sur six sites, sont consacrés à la multiplication et à la production de végétaux. Les participants ont pu visiter le site de Vernand-Camarès sur une surface de 8 hectares. La culture de gros arbres, jusqu'à plus de 10 mètres de haut et de toute la gamme d'arbustes en pleine terre représentent la majorité de l'espace occupé. Par ailleurs, un large choix de plantes vivaces et de plantes en pots est disponible en toute saison.

Les nombreux participants ont pu se promener dans ce magnifique parc arborisé. Mélanie Baudat et Georges Baudat ont expliqué aux visiteurs les différentes espèces d'arbres et de plantes vivaces.

La manifestation a connu une belle affluence et a été appréciée de toutes et tous. L'apéritif a été offert par la famille Baudat. Merci encore pour l'accueil.



Bruit de l'autoroute A9 dans le quartier du Taulard.

Certains membres de notre association ainsi que d'autres habitants de la zone du Taulard nous ont signalé depuis l'an dernier une recrudescence des nuisances sonores provenant de l'A9. Nous avons envoyé un courrier l'an passé à la municipalité de Romanel avec une réponse qu'actuellement aucune plainte n'avait été signalée par la population. C'est la raison pour laquelle, la meilleure des réponses étaient d'interpeler directement l'OFROU, Office fédéral des Routes afin qu'ils puissent donner les informations à ce sujet. J'espère que Monsieur Flo'hic a pu vous apporter les réponses attendues.

Antenne 5G sur le territoire appartenant à Tuileries Fribourg & Lausanne

Grâce à la mobilisation de nombreux habitants de Vernand Le Taulard. le projet a été refusé.

Notons qu'une Association à but non-lucratif, la Société de développement de Lausanne-Vernand n'est pas reconnue pour exercer un droit d'opposition. Il peut par contre soutenir la démarche.

Plan lumières

Comme le mentionne le projet, les habitants des zones concernées seront consultés dès cet automne.

Démission de l'Union des Sociétés de Lausanne

Après plusieurs années de réflexion au sein de notre comité nous avons décidé de démissionner de cette société. En effet, ces associations regroupent des Sociétés aussi différentes que sportives, de migrants de différents pays, des sociétés de musique, des amis de la nature, des scouts, des paroisses, des associations d'anciens élèves etc... et nous avons de la peine à comprendre comment cette association pouvaient défendre les intérêts d'une Société de développement auprès de la municipalité qui pour mémoire a inscrit dans ses statuts ; « **défendre les intérêts des habitants de la zone foraine de Vernand lorsqu'il en va de la qualité de vie** ».

Par contre nous restons membres de l'Union des **Sociétés de développement de de Lausanne**, dont d'ailleurs je suis membre du comité.

Site Internet

Pour mémoire notre société dispose d'un site internet depuis septembre 2008 sous le nom de www.vernand.org. Membre de notre comité, Christophe Grivel a la charge d'y insérer toutes les nouvelles pouvant intéresser nos membres. Si vous avez des photos ou des textes relatant la vie des Vernands à faire paraître, n'hésitez pas à nous le faire savoir.

Faites-nous part, également, de vos commentaires sur le contenu du site.

Un grand merci à notre webmaster.

Au nom du comité, j'aimerais vous remercier de la confiance que vous nous avez accordée.

Je vous remercie, chers Membres, de votre fidélité à notre Société de Développement de Lausanne-Vernand et j'adresse un grand merci à tout le Comité qui œuvre dans une ambiance constructive et dont la devise est toujours : « **défendre les intérêts des habitants de la zone foraine de Vernand lorsqu'il en va de la qualité de vie** ».

Philippe Cottet

Président Société de Développement de Lausanne-Vernand

Avril 2024